

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE L'ÉRABLE
MUNICIPALITÉ DE VILLEROY**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ de Villeroy, dûment convoquée et tenue le 14 septembre 2020, à 19 h 00, à l'École Centrale située au 378, rue Principale, Villeroy.

Sont présents :

- M. Éric Chartier, maire
- M. Patrice Goupil, conseiller siège n° 1
- M. Yvan Paquet, conseiller siège n° 2
- Mme Danielle Vachon, conseillère siège n° 3
- Mme Roxane Laliberté, conseillère siège n° 4
- Mme Mélanie Faucher, conseillère siège n° 5
- M. Maxime Bédard, conseiller siège n° 6

Assiste également à la séance :

- Mme Sylvie Côté, directrice générale/secrétaire-trésorière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

MOMENT DE SILENCE

PRISE DE PRÉSENCE

MOT DE BIENVENUE ET CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire Éric Chartier adresse un mot de bienvenue à l'assemblée et constate qu'il y a quorum. La séance est déclarée ouverte.

ENREGISTREMENT DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Éric Chartier informe l'assemblée que la séance est enregistrée.

20-09-177

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL, LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020 – 19 H 00

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 10 août 2020
 - 3.2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 31 août 2020
 - 3.3. Suivi aux procès-verbaux précédents
4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE
5. ADMINISTRATION ET FINANCES
 - 5.1. Dépôt – Rapport des dépenses autorisées par délégation de pouvoir

- 5.2. Présentation et adoption des comptes à payer
 - 5.3. Formation de l'ADMQ - Adjudication des contrats municipaux
 - 5.4. Formation de la COMAQ
 - 5.5. Renouvellement de l'adhésion à l'ADMQ
 - 5.6. Demande d'appui pour le projet de distribution de collations scolaires
6. SÉCURITÉ PUBLIQUE
7. TRAVAUX PUBLICS
- 7.1 Travaux de nivelage – VTT
 - 7.2 Réparation camion
8. HYGIÈNE DU MILIEU
- 8.1 Prolongation de contrat avec Gaudreau
9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME
- 9.1 Entente intermunicipale relative à l'inspection municipale - MRC
 - 9.2 Formation de la COMBEQ - Les systèmes de traitement dans le cadre du Q-2, r.22
 - 9.3 Formation de la COMBEQ - La gestion efficace des plaintes et les recours en cas de manquement aux règlements municipaux et la préparation d'un dossier devant la cour
10. LOISIRS ET CULTURE
- 10.1 Demande de remboursement de frais de non-résident – Danielle Vachon
 - 10.2 Demande de remboursement de frais de non-résident – Marie-Eve Gosselin
11. SUJETS DIVERS
12. RAPPORT DES ÉLUS
13. PÉRIODE DE QUESTIONS
14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition d'Yvan Paquet

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ADOPTER l'ordre du jour en ajoutant au point 11. Sujet divers les points suivants :

- 11.1 Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale.
- 11.2 Tournoi de balle 25 et 26 septembre 2020

Adoptée.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

20-09-178

3.1 PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 10 AOÛT 2020

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 10 août 2020 ;

Sur proposition de Roxane Laliberté

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 10 août 2020 tel que présenté.

Adoptée.

20-09-179

3.2 PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 31 AOÛT 2020

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 août 2020 ;

Sur proposition de Patrice Goupil

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 août 2020 tel que présenté.

Adoptée

3.3 SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

- Les travaux pour le changement du ponceau du rang 18 seront effectués par l'entreprise EMP inc. et sont prévus pour le début octobre.
- Les travaux du rang 16 est sont débutés comme prévu.

4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du conseil la liste de la correspondance du mois :

- **Ministère des Affaires Municipales** : Compensations tenant lieu de taxes.
- **Centre de services scolaire des Bois-Francis** : Invitation à combler 5 sièges au conseil d'administration.

5. ADMINISTRATION ET FINANCES

5.1 DÉPÔT – RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR DÉLÉGATION DE POUVOIR

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à la table du Conseil le rapport des engagements de crédits autorisés par les fonctionnaires.

<u>Dépenses</u>	18 583.17 \$
Rémunération des élus	2 139.24 \$
Rémunération régulière	8 894.22 \$
Factures déjà payées	7 549.71 \$

20-09-180 5.2 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Sur proposition d'Yvan Paquet

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ACCEPTER le rapport détaillé des engagements de crédits pour le mois d'août 2020, pour un montant total de 34 080.33\$ tel que présenté.

FACTURES À PAYER 15 497.16 \$

TOTAL DES DÉPENSES POUR AOÛT 2020 : 34 080.33 \$
 Dépenses autorisées par délégation de pouvoir : 18 583.17 \$
 Factures à payer : 15 497.16 \$

Je, Sylvie Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les autorisations de dépenses ont été données et pour le paiement de ces comptes.

 Sylvie Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière

Adoptée.

20-09-181 5.3 FORMATION DE L'ADMQ - ADJUDICATION DES CONTRATS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE l'adjointe administrative et coordonnatrice des loisirs, Mme Joannie Lamothe, souhaite poursuivre le programme de formation en ligne offert par l'Association des Directeurs Municipaux du Québec ;

CONSIDÉRANT QU'elle souhaite participer au cours # 5 portant sur l'adjudication des contrats municipaux, au coût de 390.00 \$ plus taxes si applicables, pour les membres de l'ADMQ ;

Sur proposition de Patrice Goupil

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'AUTORISER l'inscription de l'adjointe administrative et coordonnatrice des loisirs, Mme Joannie Lamothe, à la formation « adjudication des contrats municipaux » de l'ADMQ au coût de 390.00 \$ plus taxes si applicables.

Adoptée.

20-09-182 5.4 FORMATION DE LA COMAQ

CONSIDÉRANT QUE la COMAQ offre une formation sur la gestion des employés à défi et le contrôle du temps ;

CONSIDÉRANT QUE l'adjointe administrative et coordonnatrice des loisirs, Mme Joannie Lamothe et la directrice générale, Mme Sylvie Côté souhaitent y participer ;

Sur proposition de Mélanie Faucher

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'AUTORISER l'inscription de l'adjointe administrative et coordonnatrice des loisirs, Mme Joannie Lamothe, et de la directrice générale, Mme Sylvie Côté, à la formation de la COMAQ le 25 septembre prochain et de fournir au conseil par la suite un compte rendu de la formation ;

Et D'ACQUITTER les frais d'inscriptions au coût de 100 \$ par personne plus taxes si applicables et de défrayer les frais s'y rattachant.

Adoptée.

20-09-183 5.5 RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION À L'ADMQ

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement de l'adhésion de la directrice générale n'a pas été renouvelé à l'ADMQ en début d'année ;

CONSIDÉRANT QUE l'année 2020 est avancée ;

Sur proposition de Roxane Laliberté

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

DE NE PAS RENOUELLER l'adhésion de la directrice générale pour l'année 2020 et de réévaluer la demande en 2021.

Adoptée.

20-09-184 5.6 DEMANDE D'APPUI POUR LE PROJET DE DISTRIBUTION DE COLLATIONS SCOLAIRES

CONSIDÉRANT QU'ORAPÉ a mis sur pied un projet de distribution de collations scolaires qui permet d'offrir une pomme, un sachet de canneberges séchées aux fruits et un fromage aux enfants des familles à faibles revenus du territoire;

CONSIDÉRANT QU'ORAPÉ sollicite la municipalité afin qu'elle l'appuie financièrement dans la réalisation de ce projet ;

Sur proposition de Danielle Vachon

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'APPUYER ORAPÉ en versant un montant de 100 \$ pour le projet de collations scolaires.

Adoptée.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7. TRAVAUX PUBLICS

20-09-185 7.1 TRAVAUX DE NIVELAGE - VTT

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu un appel d'un citoyen pour l'entretien de la route du Canyon et qu'après vérification avec l'inspecteur municipal, la route est endommagée en grande partie par la circulation des VTT ;

CONSIDÉRANT QUE l'association des VTT est prête à payer une heure de nivelage à la Municipalité et que la Municipalité souhaite en profiter pour y inclure d'autres travaux de nivelage ;

Sur proposition de Mélanie Faucher

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'AUTORISER l'inspecteur municipal M. Tomy Boucher à procéder au nivelage des chemins après les travaux du rang 16 est.

Adoptée.

20-09-186 7.2 RÉPARATION CAMION

CONSIDÉRANT QUE le camion de la Municipalité a besoin de réparation ;

CONSIDÉRANT QUE l'estimé s'élève à 268.08 \$ plus taxes si applicable ;

Sur proposition de Roxane Laliberté

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'AUTORISER la réparation du camion de la Municipalité chez Garage P. Bédard inc. tel que présenté.

Adoptée.

8. HYGIÈNE DU MILIEU

20-09-187 8.1 PROLONGATION DE CONTRAT AVEC GAUDREAU

CONSIDÉRANT QUE la firme Chamard Stratégies environnementales qui accompagne le regroupement des municipalités n'a pas terminé son étude d'optimisation et par le fait même de rédiger un nouveau devis d'appel d'offres ;

CONSIDÉRANT QUE la firme Gaudreau est déjà au courant et qu'il est possible de le faire ;

Sur proposition de Mélanie Faucher

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'AUTORISER la prolongation du contrat de collecte avec Gaudreau pour une période de 5 mois supplémentaires, soit jusqu'au 31 mai 2021.

Adoptée.

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

9.1 ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À L'INSPECTION MUNICIPALE – MRC

Le point est reporté à une prochaine séance.

20-09-188 9.2 FORMATION DE LA COMBEQ – LES SYSTÈMES DE TRAITEMENT DANS LE CADRE DU Q-2, r22

CONSIDÉRANT QUE l'adjointe administrative et coordonnatrice des loisirs, Mme Joannie Lamothe, souhaite participer à une formation offerte par la COMBEQ en session virtuelle les 29 et 30 septembre prochain ;

CONSIDÉRANT QUE cette formation porte sur les systèmes de traitement dans le cadre du Q-2, r22 et qu'elle est offerte au coût de 304.85 \$ plus taxes si applicables ;

Sur proposition de Danielle Vachon

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'AUTORISER l'inscription de l'adjointe administrative et coordonnatrice des loisirs, Mme Joannie Lamothe, à la formation du 29 et 30 septembre prochain offerte par la COMBEQ et DE PAYER les frais d'inscriptions à cette formation.

Adoptée.

20-09-189 9.3 FORMATION DE LA COMBEQ – LA GESTION EFFICACE DES PLAINTES ET LES RECOURS DE MANQUEMENTS AUX RÈGLEMENTS MUNICIPAUX ET LA PRÉPARATION D'UN DOSSIER DEVANT LA COUR

CONSIDÉRANT QUE l'adjointe administrative et coordonnatrice des loisirs, Mme Joannie Lamothe, souhaite participer à une formation offerte par la COMBEQ en session virtuelle les 27 et 28 octobre prochain ;

CONSIDÉRANT QUE cette formation porte sur la gestion efficace des plaintes et les recours en cas de manquements aux règlements municipaux et la préparation d'un dossier devant la cour et qu'elle est offerte au coût de 304.85 \$ plus taxes si applicables ;

Sur proposition de Mélanie Faucher

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'AUTORISER l'inscription de l'adjointe administrative et coordonnatrice des loisirs, Mme Joannie Lamothe, à la formation du 27 et 28 octobre prochain offerte par la COMBEQ et DE PAYER les frais d'inscriptions à cette formation en autant que le budget le permette.

Adoptée.

10. LOISIRS ET CULTURE

La conseillère au siège numéro 3, Mme Danielle Vachon, se retire sur ce point.

20-09-190 10.1 DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE NON-RÉSIDENT – DANIELLE VACHON

CONSIDÉRANT QU'une demande de remboursement pour des frais de non-résident a été déposée par Mme Danielle Vachon pour l'inscription de son enfant au Dek hockey Plessisville ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Villeroy autorise le remboursement des frais de non-résident jusqu'à un maximum de 300 \$ pour l'utilisation de services de loisirs et de sports non offerts dans la Municipalité ;

Sur proposition d'Yvan Paquet

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ACCEPTER la demande de remboursement déposé par Mme Danielle Vachon et de lui rembourser un montant de 50.00 \$, soit les frais de non-résident facturés par la municipalité de Plessisville.

Adoptée.

La conseillère au siège numéro 3, Mme Danielle Vachon, réintègre l'assemblée.

20-09-191 10.2 DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE NON-RÉSIDENT – MARIE-EVE-GOSSELIN

CONSIDÉRANT QU'une demande de remboursement pour des frais de non-résident a été déposée par Mme Marie-Eve Gosselin pour l'inscription de son enfant au Dek hockey Plessisville ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Villeroy autorise le remboursement des frais de non-résident jusqu'à un maximum de 300 \$ pour l'utilisation de services de loisirs et de sports non offerts dans la Municipalité ;

Sur proposition de Roxane Laliberté

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ACCEPTER la demande de remboursement déposé par Mme Marie-Eve Gosselin et de lui rembourser un montant de 50.00 \$, soit les frais de non-résident facturés par la municipalité de Plessisville.

Adoptée.

11. SUJETS DIVERS

20-09-192 11.1 PROGRAMME DE SOUTIEN À DES PROJETS DE GARDE PENDANT LA RELÂCHE SCOLAIRE ET LA PÉRIODE ESTIVALE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Villeroy est intéressée à déposer une demande ;

CONSIDÉRANT QUE cette subvention permettrait d'offrir un service de garde plus complet ;

Sur proposition de Danielle Vachon

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'AUTORISER l'adjointe administrative et coordonnatrice des loisirs, Mme Joannie Lamothe a présenté une demande au Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale.

Adoptée.

20-09-193 11.2 TOURNOI DE BALLE 25 ET 26 SEPTEMBRE 2020

CONSIDÉRANT QUE la santé publique recommande de ne pas faire de rassemblement public suite à la situation actuelle de la covid ;

CONSIDÉRANT QUE le maire a fait un tour de table pour connaître l'opinion de chaque conseiller ;

Sur proposition de Patrice Goupil

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ANNULER le tournoi de balle organisé par les Loisirs Festigrouille les 25 et 26 septembre prochain.

12. RAPPORT DES ÉLUS

Le maire fait un compte rendu de ses comités et invite les membres du Conseil à faire un compte rendu de leurs comités respectifs.

M. Éric Chartier, maire

- MRC de l'Érable
- Comité du Parc régional de la Grande Coulée
- Comité de gestion de la forêt publique
- Comité d'ingénierie
- Fondation de l'Hôtel Dieu d'Arthabaska

M. Patrice Goupil, conseiller siège 1

- Politique familiale et MADA
- Politique d'accueil (nouveaux arrivants)
- FADOQ
- Dossier ressources humaines

M. Yvan Paquet, conseiller siège 2

- Bâtiments et C.P.E.
- Corporation de développement économique de Villeroy
- Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Mme Danielle Vachon, conseillère siège 3

- Aqueduc
- Service de garde
- Conseil d'établissement Vivalo
- Dossier ressources humaines

Mme Roxane Laliberté, conseillère siège 4

- Les Loisirs Festigrouille Inc.
- Culture

Mme Mélanie Faucher, conseillère siège 5

- Matières résiduelles et recyclables
- Comité d'embellissement
- GROBEC

M. Maxime Bédard, conseiller siège 6

- Partenaires 12-18
- Plan mesure d'urgence
- Communications

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les citoyens présents à poser leur question.

Trois questions ont été posées et ont été répondues.

20-09-194

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Roxane Laliberté

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

QUE la séance soit levée à 20 h 36.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions précédentes.

Adoptée.

Éric Chartier, maire

Sylvie Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière

PROJET

PROJET